SMAM / WBW 2023 : Permettre l'allaitement - Agir en faveur des parents qui travaillent

La semaine mondiale de l'allaitement maternel, the World breastfeeding week (WBW) est organisée par l'**Alliance Mondiale de l'Allaitement Maternel (**WABA**)** depuis 1992.
A l'origine pour soutenir la déclaration d'Innocenti (1er août 1990), **la SMAM se déroule dans de nombreux pays du 1er au 7 août.**
En Amérique du Nord, ainsi qu'en communauté française de Belgique, elle a lieu du 1er au 7 octobre de chaque année.
En France, elle est relayée par la CoFAM **et elle a lieu la 3ème semaine d'octobre.**

Découvrez le slogan de la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel 2023

Enabling breastfeeding : making a diffenrence for working parents

Permettre l'allaitement : agir en faveur des parents qui travaillent

- Visiter le site dédié à la **World Breastfeeding Week**

Cette édition se concentrera sur l'allaitement et l'emploi/le travail. Elle s'intéressera à l'**impact des congés payés**, du **soutien en milieu professionnel** et aux **normes parentales émergentes sur l'allaitement** à travers le prisme des parents eux-mêmes.

Les publics cibles(gouvernements, décisionnaires, monde professionnel, communautés et parents) seront incité·es à jouer **leur rôle essentiel** dans l'**autonomisation des familles** et le **maintien d'environnements favorables à l'allaitement dans la vie professionnelle** post-pandémique.

Comme chaque année depuis 2016, cette campagne s'aligne sur les **Objectifs de Développement Durable** des Nations Unies, et plus particulièrement ici la thématique 4 "**Productivité des femmes et emploi**" qui est mobilisée avec les objectifs 4, 5,8, 9 et 10.

Plus d'informations sur la campagne "**Allaitement, clé du développement durable**" ci-dessous

(cliquez sur l'image)

WABA | SEMAINE MONDIALE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL

ALLAITEMENT

UNE CLÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1

L'allaitement maternel est un moyen naturel et peu coûteux de nourrir les bébés et les enfants. Il est accessible à tout le monde et ne grève pas le budget des ménages par rapport à l'alimentation avec du lait artificiels. L'allaitement contribue à la réduction de la pauvreté.

2

L'allaitement maternel exclusif et l'allaitement maternel continu pendant deux ans et au-delà fournissent des nutriments de haute qualité et une énergie adéquate. Ils peuvent contribuer à prévenir la famine, la dénutrition et l'obésité. L'allaitement maternel est également synonyme de sécurité alimentaire pour des nourrissons.

3

L'allaitement maternel améliore considérablement la santé, le développement et la survie des nourrissons et des enfants. Il contribue également à l'amélioration de la santé et du bien-être des mères, à court et à long terme.

4

L'allaitement maternel associé à une alimentation complémentaire adéquate sont des éléments fondamentaux de la préparation aux apprentissages. L'allaitement maternel et des aliments complémentaires de bonne qualité contribuent de manière significative au développement mental et cognitif et favorisent ainsi l'apprentissage.

5

L'allaitement maternel est le grand égalisateur, donnant à chaque enfant un départ juste et optimal dans la vie. L'allaitement maternel est un droit exclusif des femmes et celles-ci doivent être soutenues par la société pour allaiter de manière optimale. L'allaitement peut être une expérience gratifiante et stimulante pour la mère qui contrôle ainsi la façon dont elle nourrit son bébé.

6

L'allaitement maternel à la demande fournit toute l'eau dont un bébé a besoin, même par temps chaud. D'autre part, l'alimentation au lait artificiel nécessite un accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement. Leterme « lait maternisé » est interdit selon le Code.

7

L'allaitement maternel nécéssite moins d'énergie que la production industrielle de lait artificiel. Il réduit également les besoins en eau, en bois de chauffage et en combustibles fossiles du foyer.

8

Les femmes qui allaitent et qui sont soutenues par leurs employeurs sont plus productives et plus impliquées. La protection de la maternité et d'autres politiques sur le lieu de travail peuvent permettre aux femmes de combiner l'allaitement maternel et leur autre travail ou emploi. Des emplois décents doivent répondre aux besoins des femmes qui allaitent, en particulier celles en situation de précarité.

9

Avec l'industrialisation et l'urbanisation, les défis spatio-temporels deviennent plus importants. Les mères allaitantes qui travaillent en dehors du foyer doivent gérer ces défis et être soutenues par leurs employeurs, leur propre famille et leur communauté. Les crèches près du lieu de travail, les salles de lactation et les pauses dédiées à l'allaitement peuvent faire une grande différence.

10

Les pratiques d'allaitement maternel diffèrent à travers le monde. L'allaitement maternel doit être protégé, promu et soutenu par tous, mais en particulier parmi les groupes pauvres et vulnérables. Cela contribuera à réduire les inégalités.

11

Dans l'agitation des grandes villes, les mères qui allaitent et leurs bébés doivent se sentir en sécurité et bien accueillis dans tous les espaces publics. En cas de catastrophe ou de crise humanitaire, les femmes et les enfants sont touchés de manière disproportionnée. Les femmes enceintes et celles qui allaitent ont besoin d'un soutien particulier pendant ces périodes.

12

L'allaitement maternel constitue une source de nutrition et de subsistance saine, viable, non polluante, peu consommatrice de ressources, durable et naturelle.

13

L'allaitement maternel protège la santé et la nutrition des nourrissons face à l'adversité et lors de désastres liés aux intempéries résultant du réchauffement climatique.

14

L'allaitement maternel engendre moins de déchets que l'alimentation au lait artificiel. La production et la distribution de lait industriel entraînent des déchets qui polluent les mers et ont des conséquences sur la vie marine.

15

L'allaitement maternel est écologique par rapport à l'alimentation au lait artificiel. La production de lait artificiel implique une production laitière qui exerce souvent une pression sur les ressources naturelles et contribue aux émissions de carbone et au changement climatique.

16

L'allaitement maternel est inscrit dans de nombreux cadres et conventions relatifs aux droits de l'homme. Une législation et des politiques nationales visant à protéger et à soutenir les mères qui allaitent et leurs bébés sont nécessaires pour garantir le respect de leurs droits.

17

La Stratégie mondiale pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant favorise la collaboration multisectorielle et peut s'appuyer sur divers partenariats pour soutenir le développement grâce à des programmes et des initiatives d'allaitement.

WABA | WORLD BREASTFEEDING WEEK

THE GLOBAL GOALS

WABA